

N°39

La gazette du Renard



OCTOBRE 2022 • Bulletin d'informations communales



HISTOIRE p. **14**
Il fût un temps...
...une coopérative
à Saint-Michel

VIE LOCALE



Une fresque
à Saint-Michel p. **6**

VIE LOCALE



Compostage
collectif p. **12**

VIE SCOLAIRE



Une année
animée p. **21**

SAINT-MICHEL
DE SAINT-GEOIRS





Édito

Le mot du Maire

Mesdames, messieurs,

L'été s'est terminé pour faire place à un bel automne.

Je remercie le conseil municipal, les membres de la commission sociale ainsi que toutes les associations de Saint-Michel qui ont fait vivre notre localité au rythme des manifestations. (Fête de la musique, concours de pétanque, la journée porte ouverte des aînés, la marche des coteaux, le carnaval de La Fraternelle...).

Cet été a été caractérisé par une forte canicule ce qui mit toute la France en alerte sécheresse renforcée et en restriction d'eau. Nous avons été confrontés à un départ de feu sur la route des arêtes vite maîtrisé grâce à l'intervention des sapeurs-pompiers et également de Xavier MABILY avec sa tonne à lisier. Je tiens à remercier Xavier pour sa participation sur l'incendie de la commune, l'ensemble des sapeurs-pompiers pour leur investissement dans la lutte contre le feu cet été partout en France mais également l'ensemble de la profession agricole qui a grandement apporté son aide aux pompiers.

Le mois de septembre, c'était la rentrée des classes !

J'espère que tous les écoliers, les enseignants et les parents d'élèves ont passé une bonne rentrée scolaire. Merci à tous les agents de la collectivité pour leur engagement.

Comme vous pourrez le voir dans la suite du bulletin, des travaux ont pu être réalisés, par contre, étant donné la complexité du terrain, nous avons pris du retard pour la réalisation de l'aire de jeux. L'étude est en cours et normalement les travaux pourraient être réalisés sur 2023.

Comme vous le constatez, l'action municipale bat son plein. Je le rappelle souvent, un maire n'est rien tout seul, je renouvelle mes remerciements à tous les Élus qui m'accompagnent dans cette aventure humaine ainsi qu'aux agents municipaux qui ont le sens du service public et de l'intérêt général.

Notre devoir d'élu est aussi de regarder la situation nationale et internationale avec un climat social tendu. L'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie pèsent sur le pouvoir d'achat de nous tous.

Soyons aussi vigilants car nous ne sommes pas à l'abri d'une nouvelle crise sanitaire.

La guerre en Ukraine n'en finit pas et les alertes climatiques que nous venons de vivre cet été fragilisent notre quotidien et notre planète.

Dans ce contexte difficile et incertain, l'action municipale se poursuit dans l'intérêt de chacun d'entre vous, au service de tous.

Chers Saint-Micharauds, je sais, avec mon équipe, pouvoir compter sur votre soutien dans la réalisation de nos projets et de nos actions.

Que ce dernier trimestre soit propice à de meilleures perspectives dans les engagements de chacun.

Joël MABILY
Maire de Saint-Michel

Sommaire n°39

VIE LOCALE 4

COMMISSION FINANCES 4

- Budget primitif 2022

COMMISSION SOCIALE 5

- Repas des aînés
- Concours de pétanque
- Fresque au Petit Moulin
- Cinéma en plein air
- Fête des mères
- Fête de la musique

COMMUNICATION 8

- Application mobile Politeia

TRAVAUX VOIRIE 10

- Busage Pré Marais
- Revêtements chemins
- Curage fossé
- Des chemins rénovés

ENVIRONNEMENT 12

- Inauguration du Compostage collectif
- Nouvelle zone de tri

HISTOIRE 14

- Il fût un temps... une coopérative à St-Michel

VIE ASSOCIATIVE 18

DON DE SANG 18

- Retour des collectes à Saint-Michel

LE CLOCHER DE SAINT-MICHEL 19

- Départ à la retraite du Père Rivollet

LE SOU DES ÉCOLES 19

- Une année pleine d'optimisme

LA FRATERNELLE 20

- Deux belles rencontres

LE CLUB DE L'AMITIÉ 20

- Un été bien chargé

CRÈCHE ET VILLAGE MINIATURE 20

VIE SCOLAIRE 21

- Une année riche en activités
- La rentrée des classes

Infos utiles

Mairie de Saint-Michel

1550 route de la Forteresse
38590 Saint-Michel-de-Saint-Geoirs
Tél. **04 76 65 48 83**

Mail : mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr

Web : <https://mairie-stmichelstgeoirs.com>

Horaires d'ouverture

- Lundi de 13h à 16h30
 - Jeudi de 9h à 13h et de 13h30 à 16h30
- Le secrétariat est ouvert également le vendredi de 8h à 13h (**hors public**)

Gestion de l'eau

Bievre Isère Communauté

Tél. **04 74 20 86 73 - URGENCE 04 74 20 86 78**

1 bd De Lattre de Tassigny - 38260 La Côte-St-André
<https://bievre-isere.com/ms/eau-assainissement-et-dechets>

Déchèterie

Route de la Frette - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs

Tél. **04 76 93 44 16**

- Lundi 14h - 18h (17h en hiver)
- Mardi Fermé
- Mercredi à samedi 9h - 12h ; 14h - 18h (17h en hiver)
- Dimanche Fermé

Déchets végétaux

Il est interdit de brûler des déchets verts

(végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie, et non plus brûlés.

Pollution atmosphérique

Pour les épisodes de pollution atmosphérique les informations sont disponibles sur le site : www.air-rhonealpes.fr, rubrique « L'air de ma région/Episodes de pollution ».

Ramassage des poubelles

Les jeudis des semaines paires

Nuisances sonores

L'usage des appareils de bricolage et de jardinage, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, est limité aux horaires suivants :

- en semaine, de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

La Ressourcerie

200 route du village - 38870 St-Pierre-de-Bressieux
Tél. **04 27 69 00 62**

Permanence Assistance Sociale

54 route de Brézins - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs
Tél. **04 76 91 91 00**

La Poste Tél. **36 31**

Samu Tél. **15**

Gendarmerie Tél. **17**

60 route de Chartreuse - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs

Pompier Tél. **18**

Urgences Tél. **112**

Médecin

Cabinet médical : **04 76 65 41 58**



Bulletin municipal de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

Responsable de la publication :

Joël MABILY

Comité de rédaction :

Nadège REY, Joël MABILY

Crédit photos : Nadège REY, Bernard DURAND, AdobeStock, services municipaux, associations et contributeurs

Réalisation : Bernard DURAND

Impression : Imprimerie ROCHAT (04 74 20 51 10)

Diffusion : Services municipaux

Merci à tous les contributeurs de ce numéro.

Budget primitif 2022

DÉPENSES

FONCTIONNEMENT

376 708 €



Charges à caractère général
240 869 €



Autres charges gestion courante
47 339 €



Dépenses imprévues
15 000 €



Charges du personnel
73 500 €

INVESTISSEMENT

310 810 €



Rénovation douche appart. 2
12 000 €



Achat barrière Panneaux madone
4 000 €



Fin travaux voirie 2021
35 000 €



Reversement de caution
510 €



Travaux voirie 2022
73 000 €



Dépenses imprévues
10 700 €



Réalisation Fresque
2 460 €



Air de jeux
60 000 €



illumination
2 500 €



Réseau d'eau pluviale chemin Suel / Pré Marais
24 000 €



Enrochement route de La Croix Toutes-Aures
76 640 €



Etude enrochement aire de jeux
10 000 €

RECETTES

FONCTIONNEMENT

376 708 €



Impôts et taxes
113 790 €



Excédent antérieur reporté
125 248 €



Atténuation de charge
300 €



Autres produits gestion courante
23 400 €



Produits des services
7 120 €



Dotations et participations
103 712 €



Produit exceptionnel
1 749 €



Reprise sur amortis. et provis.
1 388 €

INVESTISSEMENT

310 810 €



Excédent de fonctionnement
225 175 €



TVA
FCTVA 2019
17 591 €



Subvention Région Clocher
10 250 €



Solde d'exécution investissement reporté
57 234 €



Taxe Aménagement
560 €

Repas des aînés

Le 19 mars dernier, la municipalité et les aînés se sont retrouvés autour du traditionnel repas qui n'avait plus eu lieu depuis la pandémie.

Enfin un retour à la convivialité et aux échanges chaleureux.



Installés sur des tables aux couleurs et décor champêtre à la salle de motricité de l'école maternelle, la journée s'est déroulée au rythme du menu de l'apéritif au dessert.

En milieu d'après-midi, des **enfants déguisés pour le carnaval**, organisé par La Fraternelle, sont venus nous rendre visite.

Un joli moment venu enchanter la fin du repas.

Concours de pétanque



Samedi 23 Juillet, après 2 ans d'absence, nous avons pu relancer notre concours de pétanque qui a réuni 42 doublettes et 12 en complémentaire.

Le temps était idéal malgré cette période de canicule, légèrement nuageux, il a permis à nos boulistes de jouer sans trop de chaleur.

Toute l'équipe municipale a œuvré pour la réussite de cette journée en tenant une buvette et petite restauration, frites, sandwiches et crêpes. Dans une ambiance chaleureuse, les parties étaient acharnées. La finale s'est jouée dans la nuit. Les vainqueurs se sont vu remettre de beaux lots et la soirée a continué en toute convivialité autour de la buvette.



Une fresque à l'entrée

Le bâtiment de la station de pompage, à l'entrée du village, a été magnifiquement graffé. La réalisation de cette idée originale est parfaite.

Tout commence l'année dernière à la suite des travaux du réseau d'eau potable, nous avons lancé ce projet original pour rendre un bâtiment classique plus accueillant et ainsi embellir la zone du Petit Moulin, entrée du village.

Orchestré entre M. le Maire et Mme PÉRINELLE du Service jeunesse de Bièvre Isère, ce sont pendant quelques mercredis après-midi, que les jeunes du centre d'accueil de loisirs de Saint-Siméon-de-Bressieux ainsi que nos 6 micharauds (Chloé, Clara, Gianni, Loan, Maël et Maxime) ont œuvré dans la conception de plusieurs dessins retraçant les monuments, les attraits du village.

L'équipe encadrante et les enfants ont commencé leur périple par un tour du village et prendre des photos.

Sandrine et Morgane, deux de nos conseillères municipales ont suivi de près le dossier avec toutes ses péripéties et ont œuvré à la préparation des goûters.

William ROBLES, le graffeur, a proposé en fonction de ces dessins, différentes versions au conseil municipal qui après plusieurs allers-retours a validé le dernier projet.

Le but étant de **conserver absolument les œuvres des jeunes artistes** pour que le fruit de leur travail soit visible de tous !



Les jeunes artistes à l'œuvre



2 journées sont planifiées pour graffer les 3 pans de murs.

Le **10 Juin**, la fresque se termine, occasion pour la municipalité de l'inaugurer avec les enfants ayant participé à sa réalisation, leurs parents, l'équipe encadrante et le graffeur, autour d'un buffet.

M. le Maire, Joël MABILLY, donne un discours de remerciements entouré de M. Pascal COMPIGNE, vice-président de Bièvre Isère en charge du pôle enfance

et jeunesse, Anaïs HENRIQUES, cheffe adjointe du pôle enfance et jeunesse, des animateurs, Mickaël et Océane.

Nous remercions les animateurs pour leur professionnalisme car ils ont su fédérer les enfants autour d'un projet difficile à réaliser.

Félicitations particulières à nos jeunes pour ce joli travail qui dynamise l'entrée de notre village !

Merci à vous !

du village



COMMISSION SOCIALE

Cinéma en plein air

Nouveau cette année, le cinéma en plein air a rencontré un vif succès pour notre plus grand plaisir.

Météo adéquate, la soirée ne pouvait être que réussie. Pour débiter la soirée, nous avons prévu une buvette, tenue par le conseil municipal, ainsi que des crêpes confectionnées par Gaëlle PFEIL accompagnées de délicieuses confitures maison. 214 personnes recensées pour cette soirée, une jolie participation que nous réitérerons l'année prochaine.



COMMUNICATION

Application Politeia



Plusieurs signalements ont été inscrits sur l'application et nous vous informons des différentes activités, points importants que nous souhaitons vous partager.

**87 abonnés à ce jour !
Merci de votre intérêt.**

C'est ensemble que nous avançons !

Cette année, nous agrémenterons l'application de petits sondages, suggestions.

Pour rappel :

Les personnes qui n'ont pas encore opté pour ce moyen de communication, nous restons à votre écoute pour vous expliquer « comment faire, comment ça marche » et l'utilité de ce service.



À chaque fois que nous émettons une alerte, une information, vous recevez une notification. Pour en avoir le détail, il vous suffit de vous rendre sur l'application.

Pourquoi la télécharger ?

- Pour accéder aux infos utiles du village
- Echanger, donner son avis
- Participer à la vie de la commune

info : application téléchargeable uniquement sur mobile ou tablette.



N'hésitez pas à revenir vers nous, nous pouvons nous déplacer sur prise de rendez-vous auprès de la **mairie** ou par **mail** à : commairie.stmichel@orange.fr

Fête des mères

C'est toujours une belle occasion que la fête des mères pour se retrouver et en plus sous un beau soleil, en fin de journée.

Le samedi 28 mai, les mamans de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs se sont vu offrir un joli **surfinia** pour cet événement avec un apéritif dinatoire.



Fête de la musique



Le groupe constitué à cette occasion, **Jiel y las Margaritas**, ont fait résonner Saint-Michel le 23 Juin.

C'est la 2^{ème} année que nous proposons cette animation et quelle joie de voir tout ce monde pour venir écouter des chansons variées de nos 3 chanteurs (Sonia, Mickaël et Jean-Luc), de venir manger et partager un verre dans une ambiance festive.

À 20h, le discours d'ouverture de monsieur le maire a débuté la soirée. Entouré du conseil municipal, c'était l'occasion de remercier les différents élus présents, Évelyne COLLET, maire de La Forteresse et

Le discours du maire en début de soirée



première vice-présidente de Bièvre Isère, Nadine GRANGIER, maire de Saint-Geoirs, les chanteurs, le sou des écoles qui a tenu la buvette et le snack ainsi que tous les habitants du village et alentours lors de cette édition.

Nous n'étions pas certains de la météo mais elle a été clémente jusque tard dans la soirée.

Rendez-vous l'année prochaine !

VIE LOCALE

TRAVAUX VOIRIE

Ce début d'année a vu la réalisation de nombreux travaux :

Tout d'abord la météo clémente nous a permis de prolonger le **busage du fossé du Pré Marais** sur toute la partie difficile à entretenir dans de bonnes conditions. Nous avons en effet constaté que le fossé ainsi que les tuyaux qui étaient déjà posés se remplissaient systématiquement. Nous avons dorénavant accès facilement pour le nettoyage de la partie du fossé restante (*montant des travaux : 13150 € ht*).

Busage du fossé au Pré Marais



Nous avons également :

- clôturé le dossier voirie 2021 avec la réalisation des **revêtements sur la route des Arêtes** et **le chemin de Mon Cœur** (*montant : 10328.5 €*).
- réalisé l'intégralité du dossier voirie 2022 avec la **réfection du chemin de la Selle en enrobé** et **le revêtement sur la partie du chemin du Suel** où ont eu lieu les travaux de la connexion du réseau d'eau.

Un reliquat sur ce dossier nous a permis de réaliser **l'enrobé sur la partie de l'ancien chemin des granges** qui donne accès à l'habitation de la famille GUILLOT, juste sur la largeur de la voie, le reste étant pris en charge par M. GUILLOT (*montant total des travaux : 58295 €*).

Pour l'ensemble des travaux de voirie nous avons eu **l'aide du département à hauteur de 45% du montant hors taxe**. Merci aux entreprises GACHET et COLAS pour ces réalisations.





Feux et sécheresse à Saint-Michel

L'été 2022, entre canicule et sécheresse, Saint-Michel n'a pas été épargné
Pour conséquences, déclenchement de 2 feux.

- Un 1^{er} départ au quartier de **Mon Cœur**. Une étincelle lors du fauchage sur une herbe bien sèche a été propice à l'embrasement. Heureusement l'avertissement immédiat par Franck REBOUD a permis une arrivée rapide des pompiers qui ont maîtrisé expressément ce feu.
- Une plus grosse frayeur a été le fruit de ce temps bien sec dans un champ situé au-dessus du **chemin des Arêtes**.



L'intervention des pompiers avec l'aide de Xavier MABILY a été encore une fois rapide et a permis de contenir le feu.

Qu'est ce qui a pu le déclencher ?

Plusieurs hypothèses... dont peut-être un tesson de bouteille qui avec l'aide du soleil a fait réverbération.

Les mégots ne doivent absolument pas être jetés au sol et bien les éteindre pour éviter le moindre incident.

Nous ne le dirons jamais assez, la prudence et la vigilance sont de mises lors de ces épisodes.

Inauguration du compostage collectif



Le site de compostage collectif installé au bord de la route au centre de la commune a été inauguré en mars dernier.



L'année dernière, le 9 juin 2021 avait lieu la réunion d'information afin de savoir si nous lançons le compostage collectif à Saint-Michel.

La volonté du conseil, malgré quelques idées reçues, a poursuivi son objectif. Même si on n'a pas de jardin, les déchets récoltés servent à constituer une bonne terre pour vos bacs à fleurs ou jardinet de terrasse, balcon et à ceux qui ont un jardin. Ainsi, le site de compostage collectif a été installé au bord de la route au centre de la commune, près des logements collectifs.

L'objectif est de trouver des solutions pour réduire les tonnages d'ordures ménagères envoyées en incinération qui est de moins en

moins autorisé et voué à être encore réduit. Notre but est de développer une démarche citoyenne en matière de réduction des déchets.

350 kg, c'est la quantité annuelle de déchets par personne.

30% des ordures ménagères sont des déchets organiques, donc recyclables. Ainsi, composter permet de réduire la quantité de vos déchets ménagers. Le compostage collectif constitue donc une excellente alternative.

Avant tout, il a fallu trouver le lieu puis installer les **2 gros panneaux en bois à l'entrée du site**.



M. André GAY, maire de Sillans et Vice-président de *Bièvre Isère*, M. Yannick NEUDER, Président de la communauté de communes, et M. Joël MABILY, maire de Saint-Michel posant devant les 2 panneaux.

Installation de 3 bacs de compostage



Un peu avant l'arrivée des habitants le **samedi 13 mars 2022**, le conseil aidé par Karine RAVEL, *Sictom de la Bièvre* et Charlotte BARDUT, *Du papier à l'arbre* ont ainsi monté les bacs de compostage.

Ce site comporte **3 bacs** de 600 litres.

- Le 1^{er} bac collecte la **matière déposée**.
- Le second bac est destiné au stockage de **broyat** servant à structurer, aérer et sécher la matière, essentiellement composée de déchets de cuisine.

Il est positionné en 2^{ème} pour éviter de mélanger avec celui de maturation.

Ce broyat est ajouté périodiquement par les habitants en même temps que vos déchets alimentaires.

■ Le troisième sert à la **maturation** et pourra être utilisé par les habitants qui le souhaitent d'ici quelques mois (non pure car trop riche, en mélange avec de la terre ou terreau).

But de l'opération : Valoriser les déchets sur place. Tous les Micharauds sont invités à l'utiliser.

Joël MABILY, Maire de notre commune, nous présente le site de compostage en retraçant l'idée qu'il avait déjà depuis quelques années et les explications de sa mise en place.

Nous avons pu bénéficier de la présence du Dr Yannick NEUDER, Président de la communauté de communes, de M. André GAY, Maire de Sillans et Vice-président de *Bièvre Isère* en charge de la collecte et valorisation des déchets qui lors de leur discours ont rappelé l'importance du tri de

nos déchets en quelques chiffres éloquent. Karine RAVEL et Charlotte BARDUT ont ensuite développé comment effectuer le compostage avec des explications techniques.

S'en ai suivi d'un petit buffet « déjeuner » et discussions autour du tri des déchets et de cette initiative.

Beaucoup d'habitants étaient présents pour notre grande satisfaction au vu de l'intérêt soulevé.

Lors de cette **inauguration**, les habitants intéressés ont pu s'inscrire en tant que référents pour se former au suivi du site et le bon déroulement des dépôts, de la maturation.

Ils seront aidés pendant quelques temps par Charlotte BARBUT et sa micro-entreprise *Du papier à l'arbre* pour le suivi du site mis en place.



Le suivi

Une 1^{ère} réunion, le **14 avril**, un mois après la mise en place du site, a réuni les référents et permis d'en savoir encore plus sur le compostage collectif.

Charlotte BARBUT a tout d'abord analysé les déchets déposés pour voir s'il n'y en avait pas de non autorisés et a apporté quelques astuces pour aider au bon fonctionnement du compostage.

Nous, élus communaux sommes très satisfaits du nombre de foyers qui utilisent ce site mis à disposition. Les personnes présentes étaient enchantées de cette initiative car pour certains, étant en logements collectifs, il est difficile pour elles d'avoir un composteur à domicile.

Un rendez-vous avait été fixé le **10 Juin** pour le transfert d'un composteur à l'autre afin d'assurer la fin de maturité du compost.

Un peu de matériel et affichage ont été ajoutés pour faciliter l'utilisation des bacs.

Grâce aux personnes présentes, le transfert a été rapide malgré un bac jugé trop sec. En effet, la période et l'apport légèrement supérieur de broyat ont accentué le phénomène. Toutefois, un peu de pluie et le conseil avisé de Mme BARBUT de réduire le broyat à une fois sur deux devraient rééquilibrer le compostage.

Dans l'ensemble tout est bien effectué, nous félicitons les référents pour leur suivi.

Bravo à tous !

Le saviez-vous ?

Là où est situé le site de compostage... c'était une coopérative. Rendez-vous aux pages suivantes pour un peu d'histoire.



Nouvelle zone de tri



Début mars, **3 bacs de tri sélectif** ont été installés pour développer les points d'apports volontaires et ainsi faciliter et continuer à encourager le tri de nos déchets.

VALORISATION DES DÉCHETS

LES EMBALLAGES RECYCLABLES



CENTRE DE TRI



Nouveaux produits en acier, plastique et aluminium

LES PAPIERS



USINE PAPIETIÈRE



Nouveaux papiers

LES POTS, BOCAUX ET BOUTEILLES DE VERRE



VERRERIE



Nouvelles bouteilles

Source : Sictom-Bièvre



ST MICHEL "FRUITS"

1947-1950

Il fût un temps...

LA COOPÉRATIVE

Le 21 avril 1947, Maître VINOY, notaire à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, signe un acte de création de société pour le village.

Il s'agit d'une société coopérative agricole de récolte et de vente de fruits et légumes.

En août 1949 le terrain est acheté à M. Paul Durand et la construction du bâtiment s'en suit.

Comment est née la coopérative et pourquoi ?

1. L'ORGANISME DE VENTE

L'idée a pris naissance pendant la dernière guerre, au moment des impositions.

En effet, à cette époque, chaque courtier ou commerçant avait un rayon d'action qui lui était propre et où il était à peu près le maître. Comme il n'y avait pas de concurrence, il faisait un prix contre lequel les propriétaires n'avaient le plus souvent qu'à s'incliner, ou tout au moins contre lequel il ne pouvait obtenir que de faibles augmentations. De plus, les propriétaires ont supporté de lourdes impositions qui atteignaient presque la totalité de leur récolte. Or, ces impositions ont-ils appris, étaient faites par les ramasseurs qui, eux, ne fournissaient au Ravitaillement Général que les quantités exigées (en qualités médiocres) et conservaient le surplus (constitués naturellement par les plus belles qualités) qu'ils écoulaient, disons au marché parallèle, mais à des prix plus rémunérateurs.

Certains propriétaires ont alors pensé qu'en assurant eux-mêmes le choix de leurs fruits et la vente directe aux consommateurs ou à de gros revendeurs ils en tireraient un meilleur profit parce qu'ils ne seraient pas aussi facilement « roulés », et parce qu'ils supprimeraient des intermédiaires.

En 1947, cette idée avait pris forme et la fondation de la Coopérative était décidée. Un premier capital de 50 000 Francs a été souscrit en parts de 100 Francs sur les 60 exploitants de la commune, 37 ont pris des parts assurant ainsi un bon départ à la coopérative.

Les locaux loués se sont avérés assez rapidement insuffisants. Les coopérateurs ont alors demandé au Génie rural leur inscription sur un programme d'investissement et en 1949, un crédit de 2,5 millions leur était attribué, par l'intermédiaire de la Caisse de Crédit Agricole, ce qui leur permit la **construction d'un bâtiment à Saint-Michel-de-Saint-Geoirs**, siège social de ladite coopérative.

Ils ont enfin perçu un, puis deux millions ; avec cet argent ils ont achevé les travaux à Saint-Michel et installé des dépôts à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs et à Serre-Nerpol. Par de nouvelles parts, le capital a été progressivement augmenté pour atteindre un montant de 1 500 000 Francs.

Diversité

La plus grosse activité consiste en la vente de fruits : poires, pommes, noix, et sur une échelle réduite les légumes.

• Noix

Pour cette récolte la livraison se fait presque toute à la coopérative de Tullins. En 1950 la quantité livrée a été d'environ 2 000 hectolitres, plus 1 500 kg de cerneaux.

En début de saison, la coopérative expédie parfois directement sur les marchés quelques noix fraîches. Cette saison par exemple des « ballotins » ont été écoulés sur le marché de Saint-Etienne (Loire).





La coopérative vue de l'arrière (carte postale, année 60).

• **Pommes et poires :**

Il faut distinguer trois modes de vente.

1. Vente à prix ferme sans présentation, par lot et sur place. L'acheteur vient voir la marchandise et si le marché est conclu, il l'enlève lui-même. C'est le mode de vente le plus sûr et qui occasionne le moins de frais.

2. Vente à prix ferme, mais par livraison à domicile. La coopérative dispose de 2 camions et d'une camionnette destinés à cet usage ainsi qu'au ramassage.

3. Vente à la commission, avec fixation d'un prix minimum. Par exemple des affaires ont été faites avec des commissionnaires de Saint-Etienne. La livraison est assurée par camion. Ce mode de vente est le plus fréquent, bien qu'il ne soit pas le plus recherché.

Les débouchés sont variables selon les demandes des marchés. En 1950, toute la récolte de pommes fer a été prise par

un courtier lyonnais pour l'expédition en Afrique du Nord.

Tous ces fruits sont livrés suivant la variété et la qualité, soit en cageot et en vrac, soit avec présentation sur plateau pour les belles variétés : *Belle de Boskoop*, *Délicieux*, *Nationale*, en pommes ; *Williams* et *Clergeau* en poires.

Cette mise en plateau est effectuée par du personnel temporaire trouvé dans le pays.

Les quantités livrées sont variables et dépendent des années : en 1950 le total des pommes atteint 70 tonnes. En 1951, 40 tonnes ont été livrées à la date du 20 octobre contre 15 environ l'année dernière à la même époque, ce qui laisse présumer une récolte et des expéditions bien plus abondantes pour les deux mois à venir.

• **Autres fruits et légumes**

L'activité est très réduite. Seule l'année 1947 a vu une livraison de 70 tonnes de pommes

de terre mais depuis il ne se manipule plus que quelques milliers de kilos.

Prunes, châtaignes, courges ne sont qu'une activité secondaire.

Fonctionnement

Les coopérateurs sont assez disciplinés et ont compris qu'ils ne devaient livrer que des produits de bonne qualité et de confiance. En général, la réception de la marchandise ne réserve pas de grosses surprises.

Tout à fait au début, quelques propriétaires avaient vu là l'occasion de faire « filer » toutes leurs marchandises bonnes ou mauvaises. Mais le chiffre actuel des adhérents (35), permet de connaître le nombre de propriétaires qui se sont ou ont été éliminés.

Des difficultés viennent de l'écoulement des produits, mais c'est là un problème très vaste : c'est une question d'entente entre les coopératives et les sociétés privées, pour la répartition des marchés. Cette étude déborde le cadre local et mérite certainement un examen très sérieux sur le plan national et peut-être international.



Plantation de pommes de terre aux Envers, année 40

Photo famille Gérard CHAMPON

2. L'ORGANISME D'ACHAT

À côté de la coopérative de vente créée la première, existe la **coopérative d'approvisionnement**. Au moment de la pénurie de farine et d'aliments pour le bétail, les mêmes coopérateurs ont pensé que cet organisme leur permettrait d'obtenir plus facilement des quantités plus abondantes de produits rares et dont ils avaient pourtant besoin.

.../...

Cette Coopérative assure l'approvisionnement

1. En engrais de toute nature

Pour l'année 1950-51 par exemple elle a livré :

- en superphosphate. 7 700 kg
- en scories 10 000 kg
- en chlorure de potassium. 3 700 kg
- en chaux 1 900 kg

Ces chiffres ont permis de faire des remarques intéressantes sur l'emploi des engrais et sur les amendements à Saint-Michel.

2. En aliments pour le bétail

Toujours pour la période 1950-51 on relève des livraisons de farine d'orge, de farine de maïs, de « totaliment », de tourteaux d'arachide ; le tout en quantité très faible.

3. En semence de pommes de terre

En 1951 il s'est acheté des Bintje : 600 kg, des Blondines, Solanum, Institut de Beauvais, Fin de siècle.

4. En produits de lutte contre les maladies

Arséniate de plomb et de chaux, soufre, sulfate de cuivre, virucivire, bouillie sulfocalcique, wolk, bouillie Michel Perret.

5. En produits variés et de toute natures

Quincaillerie : sulfateuse, souffreuse, seaux, casseroles..., tuyau, courroies, habillement, chaussures, bottes.

Les coopérateurs aiment à s'y servir parce qu'ils y trouvent des produits à meilleur marché que dans le commerce parce que c'est « leur » organisme et ils s'y sont attachés.

La fin de la coopérative

La zone de ramassage n'est pas assez étendue pour fournir les quantités nécessaires à la transformation et à l'amortissement des frais d'installation. Malgré cela, ces 15 coopérateurs, et surtout leurs dirigeants, parce que là, comme en toute chose, il a suffi de quelques hommes actifs et ayant la « foi » en leur œuvre, ont compris la nécessité de l'entente.

C'est en 1956 que prend fin la coopérative.

Pourquoi ?

- Manque de moyens dans la conservation et la commercialisation des produits (réfrigérateurs, transport) ;
- Difficultés financières ;
- Manque d'employés fixes ou saisonniers.

Source : André CHAVANT, instituteur à Saint-Michel, « La Coopérative d'achat et de vente de fruits et légumes », Monographie de St-Michel-de-St-Geoirs, (réalisé en 1949, 1950 et 1951 avec la contribution de ses élèves aidés par leurs parents).

Entre 1956 et 1961, le bâtiment reste inoccupé.

Un bal s'y serait déroulé, organisé par la jeunesse de l'époque.

1961-1966 - ENTREPRISE RAND

Fabrique de séchoirs à linge



En Novembre 1961, M. Lucien SABOT fondateur et inventeur des séchoirs RAND dont l'usine principale est située à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (usine RYB qui vient d'être détruite) avec 160 salariés loue le local à Saint-Michel pour le montage des séchoirs.



Étendeur à linge Rand fabriqué à St-Michel
Propriété de Mme Marie-Rose GINET

Ceci a permis à une nouvelle famille de s'installer dans le village avec 5 enfants (famille Marcel BLANC).

Le 1^{er} étage est consacré à la fabrication et l'assemblage des séchoirs. Le sous-sol à celui des séchoirs à armoire électrique (système de séchage par ventilation électrique).

Environ 25 personnes y travaillent essentiellement des habitants du village.

L'ambiance est particulièrement très bonne. L'un des deux contremaîtres est M. Henri DETROYAT, bien connu à Saint-Michel.

Les principaux acheteurs sont La Redoute, Manufrance et Les 3 Suisses.

En 1966, l'usine RAND se reconcentre sur Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs et ferme à Saint-Michel.

Avant de partir, Monsieur SABOT construit un bateau. En 1970, il crée la société SOC Tropic International, spécialisée dans le secteur d'activité de la fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction.



Photo famille Albert DETROYAT



Photo famille Albert DETROYAT

1969-1994

M. GEORGES PERRIER

Plomberie Zinguerie

En 1969, Monsieur Georges PERRIER, jeune plombier zingueur, nouvellement installé à Saint-Michel, manquant de place pour son activité (Maison MONTOYA aujourd'hui) et voulant s'agrandir, achète le bâtiment à la société de la coopérative. Il y aménage une partie pour son habitat personnel et l'autre pour son activité professionnelle.

Mais en 1993, de fortes et continuelles pluies s'abattent sur le village provoquant d'importants glissements de terrains dont la parcelle en contre bas du bâtiment qui le déstabilise et le fissure.

Des sondages et études géologiques sont faites notamment par le RTM (Restauration des Terrains de Montagne) pour stabiliser le terrain. Des drainages sont effectués mais les coûts des travaux pour consolider et renforcer le bâtiment sont trop onéreux.

Sur les conseils de M. Maurice DYE, maire à l'époque, M. PERRIER accepte la démolition et partira s'installer à Virville où il décèdera en 2013.



Photo Maurice DYE



Photo Maurice DYE

PRINTEMPS 1994

Démolition du bâtiment

Ainsi se tourne une page de l'histoire de Saint-Michel.

Propos recueillis par **Jean-Pierre DURAND**



Photo Maurice DYE



Photo Maurice DYE



Photo Maurice DYE

DON DE SANG

Retour des collectes de sang à Saint-Michel

Le 29 août a été marqué par le retour des collectes de sang au village après une interruption de 2 ans liée au Covid-19.



À l'école du village, pas moins de **60 donneurs** (+ 3 nouveaux), dont beaucoup de Saint-Michel, ont répondu à l'invitation des organisateurs de l'Association des donneurs de sang bénévoles de la région stéphanoise pour un résultat prometteur et encourageant. **49 poches** ont été prélevées.

Le président de l'Association, Jean-Michel Le François insiste : « Donner son sang ne prend qu'une heure de son temps, un délai qui permet de sauver trois vies. Chaque année, grâce au don de sang, 1 million de patients sont soignés. Aucun autre produit n'est capable de se substituer au sang et les produits sanguins ont une durée de vie limitée. Le don est donc indispensable pour des milliers de patients ».



Premier don pour Grégory LABARTINO, habitant et conseiller municipal du village.

Photo ledauphine.com

À vos agendas

- **Diots aux crozets (vente en ligne, sur place ou à emporter)**
L'association organise une vente de diots aux crozets le **vendredi 11 novembre 2022** de 9h30 à 12h sous les halles de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs.
Date limite de réservation : lundi 31 octobre 2022.
- **LOTO**
Un autre événement d'importance pour l'association sera le retour du LOTO qui avait aussi subi les aléas du Covid-19. **Samedi 26 novembre 2022** à partir de 20h à la salle des fêtes de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs.

L'EFs (l'Établissement français du sang), rappelle que le niveau de réserve de poches de sang est au plus bas. **Alors rejoignez le mouvement par ce geste généreux et à la portée de toutes et tous !**

Pour le grand retour des collectes des coteaux, une **collation améliorée** a été proposée avec merguez et chipolatas accompagnées de crozets servis par les bénévoles de l'association et pour mettre de l'ambiance, des chants avec le groupe "Les voix du Billoux". L'objectif était de proposer une collecte originale pour accueillir un maximum de donneurs.

Prochaines collectes 2022

DATES	LIEUX	HORAIRES	INFORMATIONS
Lundi 31 octobre	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	16h-19h30	Mini-garderie
Lundi 7 novembre	Saint-Hilaire-de-la-Côte	16h-19h30	Pas de mini-garderie



Les "Voix du Billoux" ont interprété leur répertoire... et Patrick LOCHON à la baguette a veillé aux merguez !



Pour les collectes à venir :

Réservez votre RDV sur :
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

... et le code QR

pour les utilisations de smartphone.



Association des donneurs de sang bénévoles de la région stéphanoise
La Mairie - 38590 St-Étienne de St-Geoirs

Mail : dondesang38590sesq@gmail.com

facebook

<https://www.facebook.com/donusang.SESG>

Départ à la retraite du Père Rivollet

Dimanche 6 novembre, nous fêtons le départ en retraite du Père Gilbert Rivollet.

• Messe à 10h30 à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs • Apéritif dans l'arrière-cour de la mairie



“ La nouvelle se répand dans la paroisse et vous l'avez peut-être lue sur le site du Diocèse.

Ayant atteint l'âge de 75 ans j'ai remis ma renonciation à la charge de curé de la paroisse Saint-Paul de Toutes Aures à l'administrateur diocésain qui m'a nommé « prêtre auxiliaire » sur le doyenné de la Bièvre et m'a demandé de quitter Saint-

Etienne. Je vais m'installer à Pisieu dans la maison familiale.

Une page se tourne... mais la paroisse Saint-Paul de Toutes Aures restera bien présente à mon cœur et je continuerai à porter mes chers paroissiens dans la prière. J'emporte avec moi de très nombreux souvenirs, joies et peines partagées avec les familles, activités réalisées ensemble dans une ambiance fraternelle.

Je veux vous remercier pour l'accueil que vous m'avez réservé et l'amitié que vous m'avez manifestée. Je veux remercier tous ceux (... et ils sont nombreux !) qui ont donné de leur temps au service de la paroisse et avec qui j'ai eu du plaisir à collaborer. Vous m'avez soutenu dans mon ministère de prêtre. J'ai été heureux parmi vous.”

Françoise JACQUEMET,
Le Clocher de Saint-Michel

SOU DES ÉCOLES

Une année pleine d'optimisme

En cette année 2022, le Sou des écoles a été ravi de pouvoir redémarrer plus sereinement ses manifestations afin de renflouer peu à peu ses finances pour continuer à soutenir les actions menées par les enseignantes du RPI pour les enfants de nos 3 villages.

Le dimanche 6 mars, à l'occasion du carnaval, le Sou des écoles a organisé une **matinée jeux et vente à emporter de diots aux crozets** à Brion. Moment convivial et festif ! Notre association a également participé aux **festivités de la Saint Georges** le samedi 30 avril à Saint-Geoirs en proposant des ateliers jeux et maquillage. Bravo aux enfants des 3 écoles qui ont réalisé de magnifiques dessins sur le thème de leur rêve en pâtisserie ! Les lauréats du concours ont été récompensés par de beaux livres de recettes gourmandes !

Les 3 classes se sont également retrouvées à l'occasion de la **fête du pain à l'école de Saint-Geoirs** le vendredi 13 mai. Le Sou des écoles a proposé un stand buvette et tartines à la sortie de l'école. Le pain façonné par les enfants avec l'aide des *Georges Antonin* a été vendu en fin de journée sur le stand. Malgré une météo capricieuse début avril, la **randonnée des bons fromages** a pu avoir lieu le dimanche 15 mai à Saint-Michel-de-Saint-Geoirs sous un magnifique soleil, en même temps que notre **vente de brioches** gourmandes et dorées. Nombreux ont été les randonneurs courageux, prêts à suivre les sentiers escarpés pour admirer les magnifiques panoramas qu'offre le village !

La municipalité de Saint-Michel a gentiment associé le Sou des écoles à l'organisation de la **fête de la musique** le 21 juin.

Ce moment convivial et festif a attiré de nombreux visiteurs qui ont pu danser jusqu'au milieu de la nuit au rythme d'une musique pétillante. Bravo et merci aux artistes venus animer la soirée !

L'année scolaire s'est terminée par sa traditionnelle **kermesse à l'école de Saint-Geoirs**, le vendredi 1^{er} juillet. Les enfants nous ont offert un très beau spectacle mêlant chants et danses ! Bravo aux enseignantes pour leur créativité et aux enfants pour leur talent ! Après deux ans d'absence, les familles ont enfin pu se retrouver le temps d'une soirée autour d'un verre. Nous espérons que l'année scolaire à venir nous permettra de poursuivre sur cette belle lancée.

Le Sou des écoles recherche toujours plus de bénévoles pour venir grossir ses rangs afin de faire germer de nouvelles idées et renouveler le bureau. Nous comptons sur la présence des familles à l'occasion de l'assemblée générale du Sou qui se tiendra courant septembre. La date vous sera communiquée ultérieurement.

Le Sou des écoles

À la fête de la musique !



LA FRATERNELLE

Deux belles rencontres

Tout d'abord en mars, où nous avons fêté le printemps en faisant carnaval.

Nous avons pu faire une belle balade en musique et en cacophonie, pour le plaisir de tous, en faisant le tour du village.

Nous sommes allés saluer les « anciens » qui faisaient leur repas à l'école.

Les enfants ont été ravis des rencontres qu'ils ont pu faire.

Le **gôûter** a bien été apprécié et infatigable ils ont continué l'après-midi en dansant. Bonne ambiance.

Pour achever la soirée, chacun a pu venir chercher sa part de tartiflette.

Puis notre incontournable rendez-vous aux Arêtes, sous les arbres de Robert, pour notre « Journée Fraternelle ».

Chaque année nous avons de plus en plus de monde, pour partager ce merveilleux moment estival.

Des gens de tous les villages viennent pour la messe, des familles et amis partagent le repas, passent un agréable moment en jouant ou discutant, en refaisant le monde.

La forêt a inspiré les enfants qui ont construit une cabane.

Dimanche 2 octobre il y eu le repas de la Saint-Michel, avec sa « poule au riz », (formule à emporter).



Merci à tous pour votre participation et à l'intérêt que vous portez à notre association.

Fraternelle salutation

Danièle GUILLOT,
présidente de
La Fraternelle



Crèche et village miniature

Comme chaque année depuis 2013, le village miniature, avec de **nouvelles maquettes, et sa crèche** attendront votre visite les :

- 17 et 18 décembre 2022
- 21 décembre 2022
- 7 et 8 janvier 2023
- 21 et 22 janvier 2023

Et pour clore cette manifestation, le **28 janvier** nous organiserons un moment de convivialité.

L'équipe bénévole

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Un été bien chargé

Bien que l'été ait été très chaud, le Club de l'Amitié n'a pas fermé ses portes et a continué à pratiquer ses activités surtout **les boulistes qui se sont retrouvés au terrain tous les jeudis après-midi** dans la joie et la bonne humeur.

Le dimanche 10 avril, s'est tenue notre **porte ouverte à la salle de La Fraternelle**. Nous avons proposé une **vente de tickets de tombola** avec de très nombreux lots remis en mains propres.

Nous avons également tenu une **buvette et une vente de pâtisseries** pour la plupart faites maison.

Voici le temps de la rentrée et j'espère retrouver tous les fervents joueurs de carte.

Je rappelle que **le Club de l'Amitié n'est pas uniquement ouvert aux seniors.**

Les nouveaux adhérents seront les bienvenus ainsi que les nouvelles idées.

Bonne rentrée à tous et toutes !

Françoise MOLINARI,
présidente du Club de l'Amitié





Une année riche en activités

Tous nos bambins, grâce à notre Directrice d'école, ATSEM, parents, sou des écoles, élus et employés communaux, ont pu bénéficier d'activités ludiques et plaisantes pour agrémenter les journées de nos petits écoliers.

- **Mardi 1^{er} mars** c'était **carnaval**, la journée a été remplie de couleurs et de bonne humeur. Déguisements, travail autour du thème du carnaval et une boum pour clôturer cette belle journée.
- Du **7 au 11 mars** avait lieu la **semaine des mathématiques**.



« M@ths-en-vie » proposait une série d'activités autour du thème « Les maths en formes ».

Il s'agissait ainsi d'ouvrir les yeux sur le monde mathématique et les formes qui nous entourent.

Pas de compétition, pas de scores... juste l'idée d'amener les élèves à coopérer afin de relever les différents défis proposés.

- **Judi 17 mars** c'était la **Journée ludothèque** : les trois classes se sont réunies à Saint-Geoirs afin de participer à

une journée jeux en partenariat avec la ludothèque.

Une expérience riche pour les élèves : découverte de jeux variés, échanges avec les autres (par le langage, la coopération et le plaisir de jouer ensemble).

Les élèves ont pu découvrir des jeux qu'ils n'auraient pas forcément expérimentés ailleurs et ainsi travailler stratégie, dextérité, patience, langage, persévérance et bien d'autres.

Cette journée conviviale a donc permis aux enfants de coopérer, de s'entraider et de jouer ensemble avec une mixité au niveau des âges (de la PS au CM²).

La diversité et la richesse des jeux proposés aux élèves les ont passionnés.

L'aide des parents a contribué à la réussite de cette journée car sans vous, parents, cela serait bien difficile.

- **Judi 24 mars** c'était la grande lessive : Nous avons fièrement exposé nos œuvres dans le cadre de **La Grande Lessive** sur le thème « les ombres projetées ».

Deux œuvres ont été réalisées : tracer le contour des ombres projetées par des figurines (animaux, couverts en plastiques, fruits et légumes ...) et faire la statue en choisissant le bon emplacement afin de créer une jolie ombre de son propre corps.

■ **Concours de dessin** : pour la **fête de la Saint Georges**, le Sou des écoles a organisé un concours de dessins avec les 3 écoles du RPI. Le thème choisi cette année était : « *Je dessine mon rêve en pâtisserie* ». Les enfants se sont bien impliqués et ont proposés de belles productions plastiques.

■ **Vendredi 15 avril, les ateliers des familles** ont une nouvelle fois eu lieu.

Cet événement est un rituel où quatre nouveaux ateliers ont été proposés aux enfants : pâtisserie (réalisation de muffins au citron), découverte d'un instrument de musique (piano), jeu de société (Chipe couverture) et activité artistique (création de lapins à grandes lunettes à l'aide de graphismes décoratifs).

Merci aux mamans présentes ! C'est toujours une joie de partager la classe avec les familles.

■ **Lundi 16 mai**, les élèves sont allés au **cinéma** de Saint-Marcellin et ont visionné « *Panda, petit panda* ».

Ce dessin animé a beaucoup plu aux élèves ce qui a fait l'objet d'un travail en classe autour du panda.

■ **Vendredi 13 mai : journée autour du pain** : elle s'est déroulée à l'école de Saint-Geoirs où se sont regroupés tous les élèves de la PS au CM².

L'association de Georges Antonin, M. Roland MARION, M. Roland DENOLLY et Mme Michelle BERRIER ont accompagné l'équipe enseignante et permis de proposer une journée structurée avec des ateliers diversifiés autour du blé, de la lecture, de l'art... De nombreux parents se sont également investis pour contribuer au bon déroulement de cette journée.

Cela sera probablement renouvelé les années futures.

La journée s'est clôturée par une vente de pains par le Sou des écoles. Cela a été également l'occasion de remettre les prix aux heureux gagnants du concours de dessin de la Fête de la Saint Georges.

■ **Labellisation E3D** : la problématique du développement durable, un questionnaire qui a été permis de mener de nombreuses actions et réflexions cette année dans les classes.

Ceci n'a pas fait l'objet de demande de dossier de labellisation pour le moment mais cette problématique restera au cœur des projets et actions sur cette nouvelle rentrée. Le projet de constituer un comité

composé de parents, enseignants et autres personnes volontaires est toujours d'actualité.

Quelques parents ont manifesté leur envie de participer à ce comité, cela représente un vrai soutien pour les enseignantes.

■ **Journée autour du développement durable** : à l'école de St-Michel-de-St-Geoirs, les élèves du RPI se sont retrouvés pour une journée consacrée au développement durable et notamment au recyclage.

Durant la matinée, les élèves ont collaboré par petits groupes pour réaliser des œuvres artistiques à partir du matériel de récupération.

L'après-midi a été rythmée par trois ateliers : un atelier sur le tri des déchets, un atelier d'écriture sur comment prendre soin de la planète et un dernier atelier où chaque élève a réalisé une fleur à partir d'une bouteille plastique.

Les familles se sont montrées motivées pour encadrer les élèves. Le personnel de cantine s'est également joint à cette journée lors du pique-nique.

Lors de ces 3 projets, les élèves ont essayé de limiter les déchets générés par les pique-niques. Pour cela, ils ont cherché des solutions collectives. Le défi est réussi : 1,5 kg, puis 1,3 kg, puis 1 kg.



Des élèves de petite section jusqu'au CM² ont mis la main à la pâte pour confectionner leurs pains.

■ **24 juin** à partir de 16h, **accueil des futurs élèves** : ils ont été accueillis afin de rencontrer leurs futurs camarades, maitresse Ingrid et visiter l'école.

■ **La semaine bleue** : durant la semaine du **27 juin au 1^{er} juillet**, les enfants ont assisté à deux séances de piscine à *Aqualib'* afin de participer au dispositif d'apprentissage de la natation qui s'inscrit dans le « *Plan d'Aisance Aquatique* » souhaité par Madame la Ministre des Sports. L'objectif étant la lutte contre les noyades chez les plus jeunes. Ce plan bénéficie d'un engagement du Gouvernement permettant la gratuité totale.

Charles BAGGIONI, le chef du bassin, est intervenu deux fois au sein de la classe : le **13 juin** à 18h afin d'expliquer aux parents le dispositif complet et le **24 juin** à 10h pour présenter cette fois-ci le déroulement aux enfants.

■ **Vendredi 1^{er} juillet** a eu lieu la **Fête de l'école à Saint-Geoirs**.

Les élèves ont interprété des chants qu'ils ont appris en classe. La soirée s'est enchaînée par des jeux en bois et une buvette avec restauration organisé par le Sou des écoles. Pour cette soirée, et après deux ans d'absence, les familles ont enfin pu se retrouver.

■ **Mardi 5 juillet** pour terminer cette année scolaire, les élèves sont partis à la **découverte des producteurs locaux** sur les sentiers de Saint-Michel. Lors de cette balade gourmande, les élèves ont pu déguster des produits de leurs terres. Merci aux parents qui se portent une nouvelle fois volontaires pour l'encadrement. Merci à Mme MARTIN qui a aidé à la préparation.



C'était une bonne balade... gourmande pour ces petits marcheurs en herbe !

Tout au long de l'année, des travaux ont été réalisés sur suggestions de Sandra MERCIER, Directrice de l'école de Saint-Michel. Ainsi, la Mairie a acheté des téléphones fixes et Gilles RAMEL, adjoint, a procédé aux réparations du robinet de la cuisine, de l'interrupteur des toilettes adultes et d'un volet roulant dans la classe jaune.

La rentrée des classes



Cette année nous retrouvons Ingrid SGARRA qui après un an de formation réintègre la classe de Saint-Michel avec parents et enfants autour d'un petit pot d'accueil. La municipalité en a profité pour remercier Sandra MERCIER pour son année passée avec les enfants l'année dernière. L'école des Petits Malins compte pour cette nouvelle rentrée 21 enfants.



Mairie de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

1550 Route de la Forteresse
38590 SAINT-MICHEL-DE-SAINT-GEOIRS

Tél. 04 76 65 48 83
mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr

www.mairie-stmichelstgeoirs.com

